

CONFÉRENCE



Les ententes et la conférence de facilitation en droit de la jeunesse

Conférence Barreau de Montréal - CAIJ

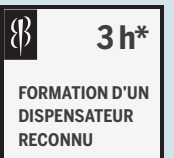
Dans la première partie de cette conférence organisée par le comité de liaison avec la Cour du Québec, chambre de la jeunesse, les honorables **Francine Gendron** et **Béatrice Clément, j.c.q.** explorent les fondements juridiques et les formes de l'entente en protection de la jeunesse, avec un volet traitant des bonnes pratiques en matière de rédaction des ententes.

Puis, dans la deuxième partie de la formation, l'honorable **Nancy Moreau, j.c.q.** traite de la conférence de facilitation en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

**Formation d'un dispensateur reconnu aux fins de la formation continue obligatoire – 3h.
Une attestation de présence sera transmise par courriel après l'activité.*

29 octobre 2018, 14h à 17h

Cour du Québec, chambre de la jeunesse (410, rue de Bellechasse, Salles 1.05 et 1.06)
Coût: 25\$^{+tx} (40\$^{+tx} pour les non-membres du Barreau de Montréal)



INSCRIPTION OBLIGATOIRE Aucun billet vendu sur place

Inscription en ligne au www.barreaudemontreal.qc.ca

Information : 514 866-9392, poste 234

ou vbaribeau-pessiridis@barreaudemontreal.qc.ca

